



Commune de Doue
1 bis rue Champenois 77510 Doue
Tél. 01 64 20 99 94 Fax 01 64 65 42 54
E-mail : mairie.doue@orange.fr
Site : <http://www.doue.fr>

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2020

L'an deux mil dix-vingt, le quatre mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de DOUE, sous la présidence de Monsieur Jean-François DELESALLE, Maire.

Présents : Jean-François DELESALLE – Jackie FROTTIER – Claude RAIMBOURG – Evelyne DELATOUCHE - Jean-Marie PHILIPPE – Philippe MAZURE - Thomas CABRERA

Absents : Jean-Erick PINON - Cyrille DUPUPET– Anne-Lise DISIC - Corinne CALVO - Arlette DEBARD - Daniel JEUNEHOMME - Bernadette LEMARCHAND - Sylvie AMÉ

Calcul du quorum : M. le Maire constate que le quorum est atteint, déclare l'assemblée en mesure de délibérer valablement et ouvre la séance.

Recensement des pouvoirs : Daniel JEUNEHOMME à Evelyne DELATOUCHE -
Cyrille DUPUPET à Evelyne DELATOUCHE – Bernadette LEMARCHAND à Claude RAIMBOURG - Arlette DEBARD à Jean-Marie PHILIPPE

Secrétaire de séance : Claude RAIMBOURG

ADOPTE et SIGNE le procès-verbal de la précédente réunion

APPROUVE les comptes de gestion et les comptes administratifs de l'exercice 2019 qui laissent apparaître les résultats suivants :

* **Budget Général :**

Excédent de Fonctionnement.....	285 338.38 €
Excédent d'Investissement.....	93 757.15 €

* **Budget Assainissement :**

Excédent de Fonctionnement.....	207 499.76 €
Excédent d'Investissement.....	23 037.76 €

AFFECTE les résultats comme suit :

* **Budget Général :**

Section de Fonctionnement.....	492 838.14 €
Section d'Investissement.....	116 794.91 €

VOTE les budgets primitifs 2020 qui s'équilibrent en recettes et en dépenses à la somme de :

* **Budget Général :**

Section de Fonctionnement.....	1 131 313 €
Section d'Investissement.....	476 064 €

VOTE le taux des taxes locales, comme suit : TF = 15,67 % - TFNB = 37,54 %

VOTE les subventions 2020 pour un montant de 3.000 € au CCAS et de 2.800 € à diverses associations

PRONONCE la clôture du budget annexe « assainissement » au 31 décembre 2019 par réintégration des comptes de ce budget dans le budget principal par le comptable public.

CONSTATE que les résultats reportés du compte administratif 2019 du budget assainissement, à intégrer au budget principal par écritures budgétaires s'élèvent à :

Section d'exploitation (C : 002) : 207 499.76 €
Section d'investissement (C : 001) : 23 037.76 €

DECIDE de transférer les résultats du budget assainissement constatés au 31 décembre 2019 à la Communauté de Communes des Deux Morin

Résultat d'exploitation : 150 134.76 €
Résultat d'investissement : 23 037.76 €

DECIDE d'acquérir par voie de préemption un bien situé au 6 rue de l'Eglise 77510 Doue cadastré section F 747 d'une superficie totale de 19 a 33 ca, appartenant à l'Association Diocésaine de Meaux au prix de 108 000 €.

AUTORISE l'adhésion de la commune au groupement d'achat d'énergie et services associés du SDESM


Le Maire,
Jean-François DELESALLE